

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies  
École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 29 septembre 2015 portant nomination au conseil d'administration  
de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu le décret n° 93-38 du 11 janvier 1993 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux (Mines Albi-Carmaux), notamment son article 8;

Vu l'arrêté du 12 mars 2015 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux - Mme Duval (Laure);

Sur proposition de l'association amicale des anciens élèves (Alumni) de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Duval (Laure), chef de projet éolien Vents d'Oc, est renouvelée à compter du 22 octobre 2015 dans ses fonctions de membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux, au titre des personnalités choisies en raison de leurs compétences scientifiques, technologiques, économiques et industrielles.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 29 septembre 2015.

Pour le ministre et par délégation :

*Le vice-président  
du conseil général de l'économie, de l'industrie,  
de l'énergie et des technologies,*  
L. ROUSSEAU